

MAIRIE DE SAINT-LEONARD
(Seine Maritime)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Article L2121-10 du C.G.C.T.)

La prochaine réunion se tiendra à la salle Henri Lambert le mardi 16 décembre à 20 heures

ORDRE DU JOUR :

Décision :

1. Virements de crédits

Délibérations :

1. Décision modificative
2. Programme d'effacement de réseaux chemin des falaises
3. Demande de subvention de l'association F.A.R.I.N.N
4. Rapports d'activités du S.I.A.E.P.A
5. Questions diverses

En mairie, le 05 décembre 2025

Le Maire,

Bernard HOGUET

